



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
17bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr
DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par Monsieur GONZALEZ
Directeur territorial
MG/TP

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2017 A 18 H 00

=====

L'an deux mille dix-sept, le 27 septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 21 septembre 2017.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, Mmes FLAMENT, BOURDON, M. DAUBRESSE, Mme VINCENT, M. MARONI, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes LEFEBVRE, AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT, Mme DAUTHIEU, M. MAZURE, Mmes LEDENT, DELPORTE, DELELIS, MM. GAYANT, MILLET, Mmes BRETON, POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mme BOEYKENS, M. MANKOU, Mme CHOCHOI.

Etaient excusés : M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. CECAK, M. RUDYNSKI ayant donné pouvoir à Mme VINCENT, Mme TIMME ayant donné pouvoir à Mme BRETON, M. DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme BOEYKENS, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. NORMAND n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, M. BABIC ayant donné pouvoir à M. NORMAND.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Georges POCHON, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Appel des membres par Monsieur GONZALEZ, Directeur général adjoint des services.

~~~~~

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 17 mai 2017.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

**QUESTION N° 1**

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 2**

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – EXAMEN DE LA GESTION DU STADE BOLLAERT-DELELIS - EXERCICE 2010 ET SUIVANTS – RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES – DEBAT

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Le Conseil prend acte après en avoir débattu.*

**QUESTION N° 3**

RENOVATION DU QUARTIER DE LA GRANDE RESIDENCE – OPERATIONS PLURIANNUELLES D'INVESTISSEMENT – AJUSTEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 4**

VILLE : PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 (DOCUMENT BUDGETAIRE)

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 5**

DECENTRALISATION ET DEPENALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT – FIXATION DU BAREME TARIFAIRES DE PAIEMENT IMMEDIAT DE LA REDEVANCE DE STATIONNEMENT ET DU FORFAIT DE POST STATIONNEMENT

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 25

Contre : ..... 5 (Mme POSMYK-VAIRON, M. DUCASTEL, M. BOUKERCHA, Mme BOURKISS, Mme BOEYKENS)

Abstention : ..... 3 (Mme VINCENT, M. RUDYNSKI, Mme DELELIS)

**QUESTION N° 6**

REPLACEMENT DES TERRASSES DE CAFES ET RESTAURANTS IMPACTES PAR LES TRAVAUX LIES AU BHNS – MISE EN PLACE D'UNE AIDE FINANCIERE

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 30

Contre : ..... 1 (M. GAYANT)

Abstention : ..... 2 (M. BOUKERCHA, Mme BOURKISS)

**QUESTION N° 7**

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT DU CENTRE VILLE ET DE LA GRANDE RESIDENCE – RAPPORT D'ACTIVITES 2016

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Après en avoir débattu, le conseil municipal prend acte du rapport.

**QUESTION N° 8**

PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – AXE CENTRALITE – DON A LA VILLE DE LISBONNE DE LA STRUCTURE 3D UEFA EURO 2016

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 9**

PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – AXE CENTRALITE - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION RACING CLUB DE LENS

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 32

Contre : ..... 1 (M. GAYANT)

Abstention : ..... 0

**QUESTION N° 10**

CONVENTION ORGANISANT LES MODALITES PRATIQUES DU TRANSFERT DE LA GESTION DES PACTES CIVILS DE SOLIDARITE

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 11**

MOTION RELATIVE AUX NOUVELLES MODALITES DE DELIVRANCE DES PACTES CIVILS DE SOLIDARITE

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES**

**QUESTION N° 12**

RECOURS AU PERSONNEL DES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES POUR DES MISSIONS PONCTUELLES OU DES PETITS TRAVAUX OCCASIONNELS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 13**

PERSONNEL – POSTE DE CONTRACTUEL DE DIRECTEUR DU CENTRE SOCIOCULTUREL VACHALA

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 14**

PERSONNEL – MISE EN ŒUVRE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PREVOYANCE – CHOIX DE L'ORGANISME ET MODALITES DE PARTICIPATION DE LA VILLE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

QUESTION N° 15

INSCRIPTION DE TRONCONS DE CHEMINEMENTS PIETONS AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

(Rapporteur : Monsieur Didier GAYANT)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 16

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA PRODUCTION, AU TRANSPORT ET A LA DISTRIBUTION DE CHALEUR SUR LE RESEAU DE CHALEUR DE LA VILLE DE LENS – RAPPORT D'ACTIVITES

(Rapporteur : Monsieur Didier GAYANT)

⇒ Après en avoir débattu, le conseil municipal prend acte du rapport.

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

QUESTION N° 17

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – RAPPORT D'ACTIVITES 2016

(Rapporteur : Madame Danièle LEFEBVRE)

⇒ Après en avoir débattu, le conseil municipal prend acte du rapport.

QUESTION N° 18

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION UNIS-CITE NORD/PAS-DE-CALAIS ET LA VILLE DE LENS RELATIVE A L'ACTION INTERGENERATIONNELLE « UNE VISITE, UN SOURIRE – LES INTERGENEREUX » SUR LE TERRITOIRE LENSOIS

(Rapporteur : Madame Yvette DAUTHIEU)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 19

VINGT-DEUXIEME EDITION DU SALON DU LIVRE POLICIER – POLARLENS – PRINCIPES GENERAUX

(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 20**

VINGT-DEUXIEME EDITION DU SALON DU LIVRE POLICIER – POLARLENS – MISE EN PLACE D'UN PROJET COLLABORATIF DE LECTURE PUBLIQUE AVEC LES LYCEES LENSOIS  
(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 21**

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LENS, LE COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU PAS-DE-CALAIS ET LE COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP DU PAS-DE-CALAIS DANS LE CADRE DU PROJET D'ANIMATION « REPENDRE EN MAIN SA SANTE »  
(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE**

**QUESTION N° 22**

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PROCÉDURE DE MODIFICATION SECTEUR DU SITE ZINS-GARIN ET D'UNE PARTIE DU SECTEUR VAN PELT  
(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 31

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

**QUESTION N° 23**

ACQUISITION AUPRÈS DE MAISONS ET CITÉS SOGINORPA D'UN TERRAIN SIS A LENS RUE NOTRE – DAME DE LORETTE  
(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 24**

ACQUISITION AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD – PAS-DE-CALAIS DES BIENS SITUÉS QUARTIER DES GARES  
(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 25**

ACQUISITION AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD – PAS-DE-CALAIS DES BIENS SITUÉS RUE DE LONDRES

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 26**

CESSION A COTTAGE SOCIAL DES FLANDRES – DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE EMPRISE DE 41 M<sup>2</sup> SIS RUE EDOUARD MANET A LENS

(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 27**

CESSION A LTO HABITAT – DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE EMPRISE DE 349 M<sup>2</sup> SIS RUE DE FECAMP A LENS

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 28**

CESSION AUX S.C.C.V. « LES JARDINS DE MONTGRÉ » ET « LES TERRASSES DE MONTGRÉ » DES TERRAINS D'ASSIETTE DE LEUR OPÉRATION DE CRÉATION DE LOGEMENTS CITÉ MONTGRÉ - RECTIFICATIF

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE**

**QUESTION N° 29**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 30**

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CROIX ROUGE FRANCAISE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 31**

TRANSFERT GARANTIE D'EMPRUNT DE MAISONS & CITES HABITAT A MAISONS & CITES  
POUR UN MONTANT DE 268 279,00 €

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

*⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 31

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

**QUESTION N° 32**

TRANSFERT GARANTIE D'EMPRUNT DE MAISONS & CITES HABITAT A MAISONS & CITES  
POUR UN MONTANT DE 620 135,00 €

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

*⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 31

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

**QUESTION N° 33**

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 9 214 170,00 €

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

*⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 28

Contre : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

Abstention : ..... 3 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mme BOURKISS)

⇒ rapport n° 34 : QUESTIONS ORALES

La séance est levée à 20 heures 10.